

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 11-20035 / 102283  
Vetrotech Saint-Gobain International AG, 1680 Romont FR  
découpe du verre (ligne industrielle, façonnage bilatéral, perçage CNC, four de trempe).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-20048 / 101139  
Jean Singer & Cie SA, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Guillochage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
08.01.2012–21.12.2012 (Nouveau permis)
- 11-20054 / 112655  
ESA Centre Romand, 1030 Bussigny-Lausanne  
centre logistique: préparation et distribution de produits de la branche automobile (garage).  
besoins spéciaux de consommation  
4 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-20066 / 100107  
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
secteur fabrication produit pharma.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 11-20031 / 100106  
Micarna SA, 1784 Courtepin  
FF Abattoir réception du bétail et étourdissement  
besoins spéciaux de consommation  
8 H  
01.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-20063 / 100356  
Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)  
labo pour la production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
5 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 11-20027 / 100106  
Micarna SA, 1784 Courtepin  
AVOR / Service  
besoins spéciaux de consommation  
6 H, 4 F  
01.07.2011–30.06.2014 (Renouvellement/modification)

### **Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-20013 / 111151  
ISS Facility Services SA, 2000 Neuchâtel  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
224 H, 7 F  
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-20055 / 109471  
CGC DALKIA SA, 1226 Thônex  
intervention de dépannage sur les installations de leurs clients.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
16 H  
24.12.2009–31.12.2014 (Modification)

### **Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)**

- 11-20060 / 102075  
ISS Facility Services SA, 1023 Crissier  
Nettoyage du parking de la filiale Migros de: rue de la Mèbre 9, 1020 Renens.  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.01.2012–31.12.2012 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (article 24 Loi sur le travail (LTr),  
articles 36 à 38 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

- 11-20061 / 100830  
BASF Monthey SA, 1870 Monthey  
production bâtiment 372  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 11-20062 / 100356  
Metalcolor SA, 1072 Forel (Lavaux)  
ligne de production peinture: laquage et parachèvement (refendage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
50 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 janvier 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail